

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze  
République Française

## DECISION MUNICIPALE n° D20220720-068

	<b>Service</b>	Pôle Aménagement	
	<b>Matière</b>	1.1.1	Commande publique - marchés publics - Travaux
<b>Objet</b>	Travaux d'aménagement de la place de la République		
<b>Numéro</b>	Marché N° 2022107		
<b>Attributaire</b>	RMCL		

**Le Maire d'Ussel,**

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L2123-1 1° et R2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

- Considérant la nécessité de procéder aux travaux d'aménagement de la place de la République;

**Décide,**

**Article 1 :** De conclure le marché 2022107 avec :

**RMCL – 1 La Gare de Vebret – 15240 VEBRET  
Pour un montant HT de 249 929.20 €**

**Article 2 :** Le délai d'exécution est fixé à 2 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

**Article 3 :** La présente décision sera transmise à Madame la sous-préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée au recueil des actes administratifs de la Commune.

Fait à Ussel, le 20 juillet 2022.



Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint,

Jean-Pierre GUITARD